



JOUR 1 | **ART. 13 DE LA CIDE : LE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**



Affiche OCCE 18 : Patrick Soulat

ART. 13 DE LA CIDE : LE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

1. Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion. Tu as aussi le droit de rechercher et de recevoir des informations et de les retransmettre.
2. Ta liberté d'expression a certaines limites :
 - a. Tu dois respecter les droits et la réputation des autres.
 - b. Tu ne peux pas mettre la société en danger.



Un poème pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

Un poème pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

BENOÎT

BENOÎT

Il a crié qu'il n'aimait pas les sardines. Ils n'ont pas aimé.
Il a essayé d'expliquer comment ça marchait dans « son » tristesse.
Mais ça a fait rire parce qu'on doit dire « sa » tristesse.
Il a commencé à raconter qu'il avait peur de quelqu'un,
mais il était l'heure d'éteindre la lumière.
Il a demandé à son ours malade pourquoi, parfois, les mots qu'il dit
n'arrivent pas dans la tête des grands. Il avait pourtant quelque chose
de très important à dire ce soir.
Il voulait demander si les grandes personnes ont vraiment le droit
de ne pas écouter Benoît.

Il a crié qu'il n'aimait pas les sardines. Ils n'ont pas aimé.
Il a essayé d'expliquer comment ça marchait dans « son » tristesse.
Mais ça a fait rire parce qu'on doit dire « sa » tristesse.
Il a commencé à raconter qu'il avait peur de quelqu'un,
mais il était l'heure d'éteindre la lumière.
Il a demandé à son ours malade pourquoi, parfois, les mots qu'il dit
n'arrivent pas dans la tête des grands. Il avait pourtant quelque chose
de très important à dire ce soir.
Il voulait demander si les grandes personnes ont vraiment le droit
de ne pas écouter Benoît.

Alain BOUDET

Alain BOUDET

APPEL

APPEL

Le merle appelle le merle
et le merle lui répond.
La mésange trille pour une autre
et son chant lui revient
L'alouette fige au ciel
Son chant bleu et immobile
Mais, l'enfant qui les écoute
L'enfant seul qui interpelle
dites-moi qui l'entendra ?

Le merle appelle le merle
et le merle lui répond.
La mésange trille pour une autre
et son chant lui revient
L'alouette fige au ciel
Son chant bleu et immobile
Mais, l'enfant qui les écoute
L'enfant seul qui interpelle
dites-moi qui l'entendra ?

Alain BOUDET

Alain BOUDET



NOS DROITS EN DEBAT

Petit moment débat, à partir de l'image du jour et des questions ci-dessous.

Si possible, vous pouvez imprimer l'image (page 1) ou la projeter au groupe.



Affiche OCCE 18 : Patrick Soulat

Au préalable :

Rappeler les règles du débat :

1. On a le droit de dire ce que l'on pense, on a le droit de changer d'avis, on écoute celui qui parle et on a le droit de ne rien dire si on ne veut pas s'exprimer. Tout est juste et intéressant.
2. Les participants se mettent en cercle, assis sur des chaises ou au sol.
3. L'animateur du débat pose une question au groupe. Pour y répondre, nous ferons tourner un bâton de parole. Seul celui qui a le bâton peut parler. Les autres écoutent.
4. Une même question peut se traiter en 3 tours de groupe maximum. L'animateur peut éventuellement relancer ou recentrer les échanges à partir des éléments issus de la note d'intention de l'artiste.
Ensuite, on change de question. N'hésitons jamais à reformuler lorsque cela semble nécessaire.
5. A notre tour, nous ne sommes pas obligés de parler, on peut passer le bâton au voisin, mais il est souhaitable que chacun s'exprime au moins une fois.

L'image doit être visible de tous. L'animateur du débat rappelle l'article de la CIDE ou sa thématique.

Vous pouvez bien sûr inventer d'autres règles, d'autres modes de débat tant que ceux-ci profitent à l'expression et l'échange d'idées pour un réel moment d'écoute et d'échanges.

Question 1 :

Que voyez-vous sur cette affiche ?

Question 2 :

Pour toi, c'est quoi la liberté d'expression ?

Question 3 :

**Est-il possible de toujours exprimer ce que l'on pense ?
Pourquoi ?**



NOS DROITS EN ACTION

Une activité pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

Un Bingo sur la connaissance de mes droits

1. Interrogez les autres participants pour savoir s'ils pensent pouvoir répondre à la phrase que vous leur proposez.
2. Si c'est le cas, la personne écrit son prénom dans la case ; sinon vous pouvez l'interroger jusqu'à ce qu'elle réponde positivement à une de vos questions ; ensuite allez interroger quelqu'un d'autre.
3. Chaque participant ne peut avoir qu'une fois le prénom d'une même personne sur une ligne verticale ou horizontale.
4. Pour réaliser un Bingo, il faut donc 4 prénoms différents sur une ligne verticale ou horizontale. Lorsque votre bingo est terminé, aidez les autres à en faire de même : ils doivent aussi connaître leurs droits !

Les réponses feront ensuite l'objet d'une mise en commun

peut donner un exemple de danger de mort pour un enfant <input type="text"/>	peut donner un exemple de ce qu'il faut à un enfant pour bien se développer <input type="text"/>	ART 6 DROIT A LA VIE ET AU DEVELOPPEMENT	sait ce qu'est un enfant-soldat <input type="text"/>	sait qui peut aider un enfant à grandir en dehors de ses parents. <input type="text"/>
a déjà dit à ses parents ce qu'il pensait d'une décision le concernant <input type="text"/>	ART 13 DROIT A LA LIBERTE D'EXPRESSION	a déjà transmis des informations à d'autres personnes (journal, réseau social...) <input type="text"/>	peut expliquer pourquoi on ne peut pas dire tout et n'importe quoi <input type="text"/>	a un journal intime <input type="text"/>
sait comment on nomme un enfant sans parents <input type="text"/>	connait un grand risque pour un enfant sans famille <input type="text"/>	sait qui peut aider un enfant sans famille <input type="text"/>	ART 20 DROIT A UNE PROTECTION POUR L'ENFANT PRIVE DE SON MILIEU FAMILIAL	pense qu'un enfant sans famille doit oublier son passé <input type="text"/>
ART 29 LES OBJECTIFS DU DROIT A L'EDUCATION	peut écrire la phrase " tous les enfants ont des droits" sans fautes et sans modèle <input type="text"/>	connait un devoir qu'il devra respecter lorsqu'il sera adulte <input type="text"/>	peut dessiner au dos de ce bingo une feuille d'arbre et donner son nom <input type="text"/>	Connait deux mots dans deux langues différentes autre que le français <input type="text"/>
pense que les enfants ne sont pas concernés par la Justice <input type="text"/>	connait l'âge à partir duquel on est responsable de ses actes <input type="text"/>	peut dire ce qu'est une faute grave pour un enfant <input type="text"/>	pense que la loi est la même pour les enfants et pour les adultes <input type="text"/>	ART 40* DROIT DES ENFANTS DEVANT LA JUSTICE

L'ECHO DES PAGES

Quelques livres à lire avec vos élèves.



Cycle 3

Papa, pourquoi t'as voté Hitler ?

Illustrations de Pef,
avec la contribution de Didier Daeninckx
Editions Rue du monde

Le père de Rudi a voté pour le parti nazi en 1933, pas sa mère. Le jeune garçon assiste à la terrifiante ascension d'Hitler. Il s'inquiète pour sa soeur handicapée et s'interroge devant le totalitarisme qui s'installe.

Au bout du chemin : l'horreur de la Shoah et de la guerre imposée à l'Europe comme à son propre pays, l'Allemagne.



Cycle 1

L'arbre aux crayons

Texte de Jeanne Taboni Misérazzi, illustrations de Loren Bes
Editions Bilboquet
Collection : les messagers

Un jour, par vanité, un roi fit détruire tout les crayons. Mais un royaume qui ne peut pas s'exprimer, c'est comme s'il ne pouvait plus respirer. La détresse de la petit princesse va réveiller la magie et faire repousser les crayons.

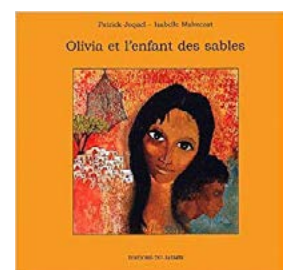


Cycle 2

Olivia et l'enfant des sables

Texte de Patrick Joquel, illustrations de Isabelle Malmezat
Edition du Jasmin
Collection Karé

Au pays des Oliviers, il est interdit de parler d'autre chose que de la pluie et du beau temps. Le roi en a décidé ainsi ! Olivia, une jeune fille muette, hérite d'une petite cage qui renferme tous les contes du pays. Mais leur voix est bien faible. Si personne n'ose lui prêter la sienne, ils ne pourront survivre.





Annexe JOUR 1 | **ART. 13 DE LA CIDE : LE DROIT À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION**

NOS DROITS EN ACTION Une activité pour faire vivre les droits de l'enfant, dans la classe !

Un Bingo sur la connaissance de mes droits

<p>peut donner un exemple de danger de mort pour un enfant</p> <input type="text"/>	<p>peut donner un exemple de ce qu'il faut à un enfant pour bien se développer</p> <input type="text"/>	<p>ART 6 DROIT A LA VIE ET AU DEVELOPPEMENT</p>	<p>sait ce qu'est un enfant-soldat</p> <input type="text"/>	<p>sait qui peut aider un enfant à grandir en dehors de ses parents.</p> <input type="text"/>
<p>a déjà dit à ses parents ce qu'il pensait d'une décision le concernant</p> <input type="text"/>	<p>ART 13 DROIT A LA LIBERTE D'EXPRESSION</p>	<p>a déjà transmis des informations à d'autres personnes (journal, réseau social...)</p> <input type="text"/>	<p>peut expliquer pourquoi on ne peut pas dire tout et n'importe quoi</p> <input type="text"/>	<p>a un journal intime</p> <input type="text"/>
<p>sait comment on nomme un enfant sans parents</p> <input type="text"/>	<p>connait un grand risque pour un enfant sans famille</p> <input type="text"/>	<p>sait qui peut aider un enfant sans famille</p> <input type="text"/>	<p>ART 20 DROIT A UNE PROTECTION POUR L'ENFANT PRIVE DE SON MILIEU FAMILIAL</p>	<p>pense qu'un enfant sans famille doit oublier son passé</p> <input type="text"/>
<p>ART 29 LES OBJECTIFS DU DROIT A L'EDUCATION</p>	<p>peut écrire la phrase " tous les enfants ont des droits" sans faute et sans modèle</p> <input type="text"/>	<p>connait un devoir qu'il devra respecter lorsqu'il sera adulte</p> <input type="text"/>	<p>peut dessiner au dos de ce bingo une feuille d'arbre et donner son nom</p> <input type="text"/>	<p>Connait deux mots dans deux langues différentes autre que le français</p> <input type="text"/>
<p>pense que les enfants ne sont pas concernés par la Justice</p> <input type="text"/>	<p>connait l'âge à partir duquel on est responsable de ses actes</p> <input type="text"/>	<p>peut dire ce qu'est une faute grave pour un enfant</p> <input type="text"/>	<p>pense que la loi est la même pour les enfants et pour les adultes</p> <input type="text"/>	<p>ART 40* DROIT DES ENFANTS DEVANT LA JUSTICE</p>

* voir pour plus de précisions <http://www.adej.org/droit-des-mineurs>